

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

32 route d'Albertville – 74210 Faverges

Extrait du registre des délibérations du : **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du **15 décembre 2016 – 19 heures 30**

N° **138/16**

Date de convocation : 9 décembre 2016

Conseillers en exercice : **34**

Président : **Michel COUTIN**

Secrétaire de séance : **Roland BLAMPEY**

Présents : 26

Votants : 28

Objet : **ADMINISTRATION – BUDGET- SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE – SUBVENTION**

Membres Présents

Michèle LUTZ
Michel COUTIN
Ulrich GAGNERON
Sonia GIFFORD
Marc LLEDO
Françoise KLEMENCIC

Sylviane REY
G.CHAMPANGE
R. AUMAITRE
J.GUENAN
Valérie. GARDIER

Richard LESOT
Joëlle KOURTCHEVSKY
Nicolas BLANCHARD
R. MERMAZ-ROLLET
Paul CARRIER

Lionel LITTOZ-MONET
Hervé BOURNE
Roland BLAMPEY
Jacques TRESALLET
Lucie LITTOZ
Christian BAILLY
Marcel CATTANEO
Nicolas BALMONT
Jean-Louis MERLE
Marc MILLET-URSIN

Membres Excusés

Gérard MERMIER

Patrick DUC

Philippe PRUD'HOMME

Jeannie TREMBLAY

Membres Absents

V. AMADIO

Sarah DI-GLERIA

Pouvoirs

Laurence GODENIR (M. LUTZ)

Rosemonde SCHINDLER (L.LITTOZ)

EXPOSE

Monsieur le Président rappelle que la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie assiste les éleveurs et les organisations professionnelles pour tout ce qui concerne le pastoralisme, avec notamment le suivi des travaux d'amélioration pastorale, la création et la gestion d'Associations Foncières Pastorales, l'appui technique aux Groupements Pastoraux. Elle apporte également son soutien aux différentes productions AOC du département, ainsi qu'à la race bovine Abondance et aux autres races de montagne. La réalisation d'études, de diagnostics et d'animations dans le domaine du pastoralisme, de la forêt de montagne et de la ressource en eau font aussi partie de ses compétences avec des relations privilégiées avec les communes de montagne qui ont des alpages sur leur territoire ainsi que les organisations territoriales intercommunales.

Il informe que le Président de l'association a sollicité la CCSLA soutienne ses actions dont certaines ont eu lieu sur le territoire.

Compte tenu des missions de la Société d'Economie Alpestre l'intérêt de cette association pour notre territoire, Monsieur le Président propose, pour compter de l'année 2017, de concourir financièrement au fonctionnement de l'association sous la forme d'une cotisation annuelle à raison de 10 centimes d'euros par habitant pour le territoire de la communauté de communes.

Monsieur le Président propose que la CCSLA adhère à la Société d'Economie Alpestre pour l'ensemble des communes et il demande aux membres du conseil communautaire de bien vouloir se prononcer.

Envoyé en préfecture le 19/12/2016

Reçu en préfecture le 19/12/2016

Affiché le 19/12/2016

ID : 074-247400773-20161215-DEL 20161215 13-DE

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré accepte les propositions de Monsieur le Président et décide d'une participation au profit de la Société d'Economie Alpestre à raison de 10 centimes d'euros par habitant pour le territoire de la communauté de communes. .

Résultat du vote :

Votants	28	Abstention :	0	Exprimés :	28
Pour :	28	Contre :	0		

Délibération rendue exécutoire le : **19 DEC. 2016**

Affichage le

Destinataires :

- Préfecture DRCL (servi)
- Société d'Economie Alpestre

Copie(s) interne(s) :

- Budget

FAVERGES, le **19 DEC. 2016**
LE PRESIDENT,
Michel COUTIN

